



Un nouveau lieu de dialogue pour accélérer la circularité des matières

Le 18 septembre 2026 s'est tenue la première réunion du Comité de la circularité des matières, piloté par la Direction des Infrastructures de Gestion et de la Politique des Déchets (DIGPD) en partenariat étroit avec le Département de la prévention et des autorisations (DPA) et avec le SPW EER.

Ce comité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan wallon des Déchets-Ressources et de Circular Wallonia 2.0.

L'ambition est avant tout pragmatique et opérationnelle : créer un espace de dialogue entre administrations, fédérations et acteurs de terrain afin notamment d'identifier les freins à la circularité des matières et de rechercher ensemble des solutions concrètes pour les lever.

Ainsi, le Comité examinera les difficultés et les propositions relatives aux réglementations environnementales et aux pratiques administratives qui peuvent affecter le développement de la circularité des matières en Wallonie.

Parmi les enjeux au cœur de ses travaux : le statut des matières, la sortie du statut de déchet, les sous-produits, le développement de filières de recyclage et de valorisation porteuses, les débouchés pour les matières recyclées ou encore la simplification des procédures.

Cette première rencontre a permis de poser les bases du fonctionnement du Comité et de recueillir les premières attentes de ses membres. Un objectif commun : partir des besoins et réalités du terrain pour améliorer la circularité des matières sur le territoire, soutenir le développement économique et social y relatif, tout en maintenant un haut niveau de protection de l'environnement.